

## POURQUOI NOUS CONSULTER ?

- Parce que notre effectif, présent à plein temps, vous suivra par entretien individuel, tout au long du processus de création.
- Parce que nous nous efforcerons d'être exhaustif en vous apportant notre soutien pratique effectif dans la plupart des domaines de la création.
- Parce que nous vous faciliterons l'accès à l'information en mettant à votre disposition une documentation importante et réactualisée en permanence.
- Parce que nous vous apporterons la garantie qu'offre un réseau de correspondants et d'intervenants privilégiés sélectionnés pour leurs compétences et leur connaissance de la P.M.E.
- Parce que CREA le CLUB et CREATIQUE bénéficient, et vous font bénéficier, de l'apport d'une logistique scientifique particulière, par le biais d'accords passés avec des laboratoires de recherche de l'Université de PARIS X-NANTERRE, ainsi que par la fonction d'enseignants vacataires des dirigeants de l'Association dans cette Université.

# CREA LE CLUB

*( Membre de la Fédération Française  
des Clubs de Création et de Reprise  
d'Entreprise )*

*Tel. 01.47.25.71.44*

L'objectif de CREA le CLUB est de réunir les nouveaux entrepreneurs et les entreprises soit en phase de démarrage soit en phase de croissance, afin d'aborder ensemble, tous sujets susceptibles de poser problèmes.

Grâce à un échange direct ou par l'apport de spécialistes extérieurs, CREA le CLUB, dans un environnement sympathique et convivial, vous convie le 1er mardi de chaque mois, à venir vous joindre à nous.

### Pourquoi nous rejoindre ?

- Pour rencontrer d'autres créateurs et avoir la possibilité de partager et de profiter de l'expérience acquise par chacun d'entre vous.
- Pour dialoguer et trouver ensemble des solutions collectives à vos difficultés spécifiques.
- Parce qu'ensemble nous constituons un poids économique important dans le département, qui fait de notre mouvement un interlocuteur représentatif.



Créez votre  
emploi  
en créant  
votre  
entreprise!

---

Association Loi 1901 Bureaux : 58 Rue de Courbevoie  
92000 – NANTERRE  
<http://creatique.asso.fr>  
[info@creatique.asso.fr](mailto:info@creatique.asso.fr)  
Tél. 01.47.25.77.99  
Fax . 01.47.24.69.86

## PHASE D'ÉTUDE

**CREATIQUE** (Association d'aide à la création et à la reprise d'entreprise) est en relation permanente avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le processus de la création ou de la reprise d'entreprise (Conseil Général, Préfecture, Chambres Consulaires, DDTE ANCE, ANPE, APEC, ADIE, Secours Catholique, INPI, France Initiatives, Réseau NEF, SOFARIS, CEPME).

Labellisée Point Chance depuis l'instauration de cette mesure par le Ministère de l'Industrie et de la Recherche en 1987, notre Association vous aidera à **conduire, à préciser** votre réflexion et à valider chacune des phases de votre création :

- La définition de votre projet,
- La nature du produit ou du service proposé, ses particularités, l'évolution de son marché,
- Les moyens matériels et financiers à mettre en place,
- Le montage des divers dossiers financiers (plans de financement, de trésorerie, comptes et résultats prévisionnels),
- Les aides éventuelles auxquelles vous pourriez prétendre.

**CREATIQUE** vous reçoit, sur rendez-vous, **tous les jours**, de 9 H. à 19 H. en entretien individuel :

58 Rue de Courbevoie  
92000 NANTERRE  
<http://creatique.asso.fr>  
[info@creatique.asso.fr](mailto:info@creatique.asso.fr)  
Tel.01.47.25.77.99  
Fax : 01.47.24.69.86

## PHASE DE CONSTRUCTION ET DE REALISATION

CREATIQUE, forte d'une expérience de plus de dix années passées au service des entrepreneurs, vous assistera dans :

- Le choix de la forme juridique la plus appropriée à votre projet,
- L'optimisation du choix de votre régime fiscal en tenant compte de votre situation personnelle et professionnelle,
- La rédaction éventuelle de vos statuts,
- La conception d'une politique commerciale efficace la plus adaptée à votre activité en vous assistant dans :
  - . Politique de marketing-mix : (prix, distribution, promotion),
  - . Stratégie commerciale,
- Les formalités administratives à suivre lors de la création :
  - . Choix des caisses (vieillesse, maladie, retraite, etc..)
  - . Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, URSSAF, Greffe du T.C
- La mise en place de tableaux de bord vous permettant le suivi régulier de l'entreprise,
- La recherche éventuelle de financements ou d'organismes financiers susceptibles de vous assister en phase de démarrage ou de plans d'investissements en phase de développement.

## PHASE DE SUIVI

**CREATIQUE** vous accompagne également dans la mise en place et l'organisation d'un suivi de votre activité et dans le choix des axes de développement, dans le but :

- **D'utiliser** les outils de gestion indispensables à la bonne marche de l'entreprise,
- **D'organiser** votre comptabilité de manière simple, efficace et aisément compréhensible,
- **De contrôler** la situation financière de votre entreprise,
- **De vous assister** dans vos recherches de financement,
- **De vous aider** lors du recrutement de vos salariés (exonérations),
- **De rédiger** votre (ou vos) premiers contrats de travail conformément aux Conventions collectives de votre branche,
- **De vous conseiller** dans la rédaction de vos divers contrats commerciaux :
  - Distribution,
  - Conditions de vente,
  - Sous-traitance,
  - V.P.C.,
  - Accord de confidentialité,
  - Contrats internationaux,
  - Plus généralement, rédaction de tous actes sous-seing privés.